

L'événement

IMMIGRATION

« Les CRS coupent nos tentes avec leurs couteaux »

L'évacuation violente de centaines d'exilés à Paris, en novembre, avait ému l'opinion. À Calais, cette brutalité fait partie du quotidien de centaines de personnes. Dans une totale indifférence.

Calais (Pas-de-Calais), envoyé spécial.

En ce petit matin du 24 décembre, les ombres de quatre fourgons de gendarmerie mobile se mettent en place devant le commissariat de Calais. Plusieurs véhicules sont déjà présents : services de nettoyage, police aux frontières, police technique et scientifique, police nationale. Une fois le signal donné, le cortège se met en route. La tournée des expulsions des campements de fortune commence. Afin de dissuader les exilés de s'installer sur les terrains vagues, aux abords des routes ou sous les ponts de centre-ville, les occupants de chaque lieu sont délogés, à un rythme de tous les deux jours environ. L'épidémie n'a rien changé. Dans cette ville portuaire où entre 800 et 1 000 étrangers survivent dans l'espoir de rejoindre l'Angleterre pour y trouver une situation meilleure, les expulsions font partie de la routine. Elles n'en demeurent pas moins violentes. Depuis la fin de la « jungle de Calais », en octobre 2016, l'élimination des « points de fixation » par la mairie et la préfecture semble virer à l'obsession.

« Bonjour, veuillez quitter les lieux. Allez, let's go ! » Par ces mots, les gendarmes mobiles chassent quelques dizaines d'exilés qui avaient trouvé refuge aux abords de l'ancien stade du Racing Club calaisien pour s'abriter de la pluie et du vent glacial de la mer du Nord, qui souffle en continu. Cabas ou sacs-poubelle bien remplis sous le bras, les hommes, jeunes, se dispersent sans discuter. Un petit groupe est contrôlé par la police aux frontières.

« Parfois, certains sont arrêtés puis relâchés, d'autres font de la garde à vue ou sont emmenés dans des centres de rétention administrative. Personne ne sait pourquoi, c'est très arbitraire », développe Sandra Caumel, de Human Rights Observers (HRO). Depuis trois ans, les membres de ce collectif interassociatif documentent la violence des expulsions à Calais et Grande-Synthe. En 2020, ils en ont compté plus de 1 000 dans les deux communes. En ce jour, cinq lieux de vie sont dans le viseur des autorités. Pas de trêve des expulsions, même le jour du réveillon...

« Des gens se retrouvent à la rue, sans rien »

Un peu plus loin, entre l'hôpital de la ville et l'autoroute, quelques tentes sont installées discrètement sur un terrain vague. « Avant, il y avait des arbres ici », précise l'observatrice de HRO. Pour éviter que les exilés ne trouvent refuge dans les bosquets, la mairie déboise sans vergogne. Un sac plastique rempli de morceaux de pain à la main, Mahir, un jeune Tunisien, revient d'une distribution de nourriture assurée par une association caritative. En confiant ses affaires à un ami présent sur le camp, il les pensait en sécurité. De l'autre côté du périmètre tenu par les gendarmes mobiles, il voit sa tente emportée par les services de nettoyage. « Ici, c'est une vie de merde ! » s'exclame, dépit, le jeune homme, à Calais depuis treize jours.

À la fin de la matinée, l'arrière des camions des services de nettoyage est rempli des affaires saisies sur les campements. Les tentes à peine démontées et encore chargées d'objets sont jetées sans ménagement. Les couvertures sont piétinées et les sacs balancés

91,2 %
DES EXPULSIONS
À CALAIS ET GRANDE-
SYNTHE, EN 2020,
N'ONT FAIT L'OBJET
D'AUCUNE
PROPOSITION
D'HÉBERGEMENT.

DES EXPULSIONS DIFFICILES À DOCUMENTER

Deux journalistes ont dénoncé, lundi devant le tribunal administratif de Lille, une « atteinte grave » et illégale à la liberté d'informer sur les camps de Grande-Synthe, Coquelles et Calais, après que la police les a empêchés d'assister aux expulsions. L'enjeu principal est d'« éviter tout suraccident », s'est justifié le sous-préfet Hervé Tourmente.



Les exilés qui s'absentent pour trouver de la nourriture prennent le risque que leurs campements

dans la benne. Après les expulsions, les exilés, avec l'aide des associations, tentent bien de récupérer les effets personnels. Quand les téléphones portables sont retrouvés, ils ne sont pas toujours en état. Quant aux tentes, elles sont parfois lacérées à coups de couteau pour les rendre inutilisables. « Des gens se retrouvent à la rue, sans rien », constate Sandra Caumel, de HRO.

Sur un autre camp, installé aux abords d'un terrain de BMX, vit une petite communauté érythréenne. Les habitants ne semblent pas surpris quand arrive le cortège des gendarmes. Ils ont déjà déplacé leurs affaires pour éviter qu'elles ne soient saisies. En temps normal, les tentes sont plantées dans la boue, coincées entre des buissons et des bâches, pour se protéger du froid. La proximité pose d'ailleurs de nouveaux problèmes à l'heure du Covid-19, plusieurs cas ont été rapportés. « Même si ça peut être une source d'inquiétude, le Covid n'est pas leur priorité, explique Siloé Medriane, d'Utopia 56. Pour eux, c'est la survie. » Sur le sol, des palets de lacrymogènes témoignent des expulsions antérieures, qui se déroulent parfois de manière plus tendue. Comme le 11 novembre dernier, où l'un des habitants, toujours hospitalisé, était blessé au visage par un tir de LBD 40. Ce qui n'empêche pas, à chaque fois, le camp de se reconstituer.

Smaïn, 22 ans, vit ici depuis cinq mois. Il pointe du doigt les bidons d'eau posés sur le sol dans le campement : « Quand on dort ou qu'on n'est pas là, les CRS piétinent et vident les réserves d'eau, ils coupent nos tentes avec leurs couteaux », décrit-il. « Quand il y a quelqu'un dans une tente, ils la renversent », explique-t-il en mimant l'action. Le geste rappelle l'image des policiers à l'œuvre le 23 novembre dernier place de la République, à Paris. L'expulsion violente d'un camp éphémère dans le centre de la capitale avait déclenché une vague d'indignation, jusqu'à forcer le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, à reconnaître que certaines de ces images étaient « choquantes ». À Calais, en revanche, la routine des violences subies par les exilés depuis plusieurs années ne semble pas alerter le gouvernement.

Tous n'ont qu'une idée en tête : rejoindre l'Angleterre

À l'accueil de jour géré par le Secours catholique, le seul lieu de la ville ouvert la journée pour recevoir les étrangers sans logement, ils sont plus d'une centaine à s'offrir un peu de répit le temps d'un après-midi de Noël festif. Des jeunes hommes se réchauffent, jouent aux cartes, rechargent leur téléphone ou discutent autour d'une boisson chaude.

LA FAUTE AUX VICTIMES

« Non, je ne suis pas inhumaine, ce sont les migrants qui refusent les dispositifs qu'on leur propose. » **Natacha Bouchart Maire (LR) de Calais**

UN USAGE ABUSIF DU GAZ LACRYMOGÈNE

En 2017, l'ONG Human Rights Watch relevait que des CRS utilisaient, à Calais et aux alentours, du gaz poivre sur des personnes endormies, enfants ou adultes, sur leurs vêtements et tentes, ainsi que sur leur nourriture et leur eau.

L'événement**Quand le Brexit vient durcir les politiques migratoires**

Après la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, le règlement de Dublin cesse de s'appliquer outre-Manche, entraînant le renforcement des accords sécuritaires signés avec la France.

Depuis lundi 4 janvier, 400 CRS et gendarmes mobiles supplémentaires sont déployés dans le Calais dans le cadre de la nouvelle stratégie devant régir la politique migratoire britannique post-Brexit. S'y ajoutent 210 agents de la police aux frontières (PAF) affectés dans l'ensemble des Hauts-de-France et du Nord. C'est une des conséquences directes de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE). De leur côté, les Britanniques ont multiplié, en décembre, les opérations d'expulsion d'exilés et, notamment, les refoulements par avion vers l'Allemagne et la France, avec des transferts prévus vers d'autres pays de l'Union comme l'Autriche, la Pologne, l'Espagne et la Lituanie. Il fallait faire vite... Car Londres ne peut plus s'appuyer, depuis ce 1^{er} janvier, sur le règlement de Dublin pour organiser le transfert vers d'autres pays de l'UE des femmes et hommes en quête de refuge sur ses rivages.

Les Britanniques ont multiplié, en décembre, les opérations d'expulsion d'exilés.**6000 personnes ont tenté de traverser la Manche, en 2020**

Si les politiques d'asile et d'immigration ont été laissées en dehors du mandat de négociation de l'accord sur le Brexit, des discussions bilatérales entre les autorités françaises et britanniques, elles, se sont bel et bien multipliées, ces derniers mois, sur cette question. Dernière en date : celle autour de l'accord signé le 28 novembre 2020, prévoyant le renforcement des patrouilles de police française sur la Côte d'Opale. Cinq jours à peine après sa prise de fonction place Beauvau, Gérald Darmanin n'avait d'ailleurs pas tardé à rencontrer son homologue britannique, Priti Patel, le 12 juillet 2020, dans le but de créer « une cellule franco-britannique

de renseignement » pour « lutter contre les traversées sauvages de la Manche ».

« Le vœu des autorités britanniques, c'est de pouvoir renvoyer les exilés à mesure qu'ils arrivent en Grande-Bretagne », résume François Guennoc, responsable de l'Auberge des migrants, à Calais. Aucun nouvel accord remplaçant Dublin III n'existe avec l'UE pour leur permettre de continuer dans cette logique. Pour l'heure, c'est bien un durcissement du côté français qui reste de mise pour limiter les arrivées dans le royaume. Dans ce contexte, Paris et Londres ont opté pour le renforcement des accords du Touquet prévoyant, depuis 2004, le transfert de la frontière britannique sur les côtes françaises contre des contreparties financières, dont la somme atteint aujourd'hui plusieurs centaines de millions de livres sterling.

Une autre conséquence de la fin de l'application des accords de Dublin outre-Manche réside, par ailleurs, dans le durcissement des conditions de réunification familiale. Une personne pouvait, jusqu'ici, déposer une demande d'asile au Royaume-Uni pour se rapprocher d'un conjoint ou d'un enfant, dès lors qu'il était réfugié, détenteur d'un titre de séjour ou simplement en cours de procédure d'asile. Aujourd'hui, le rapprochement n'est envisageable qu'avec une personne bénéficiant du statut définitif de réfugié.

Au final, en l'absence de voie légale pour accéder, depuis l'UE, à l'asile au Royaume-Uni, « il ne va plus y avoir d'alternative concrète aux traversées dangereuses », s'inquiète Marie-Charlotte Fabié, directrice de SPI (Safe Passage International - NDLR). En 2020, près de 6000 personnes auraient ainsi rejoint les côtes anglaises en traversant la Manche à bord de petites embarcations. Un phénomène en pleine expansion, depuis 2018... Et qui, cette dernière année, a causé la mort d'au moins 7 exilés dans les 16 milles nautiques qui séparent la Côte d'Opale des falaises de Douvres. ●

ÉMILIE URBACH



de fortune soient détruits et jetés dans une benne. David Pauwels

Tous n'ont qu'une idée en tête : rejoindre l'Angleterre, par n'importe quel moyen et quel que soit le danger. Certains ont déjà tenté de traverser la frontière britannique, le plus souvent à l'arrière de camions. Sans succès. À l'évocation du mot « police », la réaction est toujours la même : « *Police big problem* ». Pour Salah, jeune Égyptien vivant dans les rues du centre-ville, « *la police n'en a rien à faire de nous, elle est juste là pour nous donner des coups de matraque* ». Joseph, un bénévole du Secours catholique, est scandalisé par les violences policières répétées. « *C'est exagéré !* » répète-t-il. Il soulève la casquette d'un jeune homme mutique, installé à l'écart des autres. Une plaie, tout juste recousue, court le long de son crâne. « *Quand ils demandent à récupérer leurs affaires, c'est souvent là où ça se passe mal. Lui, il voulait récupérer son portable, il s'est fait tabasser* », explique Joseph. Un autre a été retenu 42 heures au commissariat une semaine plus tôt. Il baisse son masque le temps de montrer ses blessures : sa lèvre, ouverte sous le coup d'une matraque, est encore gonflée, ses dents ont été éraflées par les coups. Aroun, un Tchadien de 31 ans, tient lui aussi à raconter son histoire. Il a aussi été blessé, quand il vivait dans le camp de Saint-Denis, en région parisienne, évacué en novembre. « *Il y avait des gaz, la police nous a dit de partir, alors j'ai couru dans une*

direction. Des policiers m'ont attrapé et m'ont frappé. Ils m'ont cassé le bras », témoigne-t-il. Fraîchement arrivé à Calais, il espère atteindre l'Angleterre : « *Là-bas, je pourrai trouver un travail, ce sera mieux qu'ici.* »

« *Les expulsions et les violences policières sont les deux gros problèmes que rencontrent les exilés à Calais* », commente Juliette Delaplace, responsable du Secours catholique local. Elle n'hésite plus à employer le terme de « harcèlement » lorsqu'elle parle de la politique anti-migrants menée sur place : « *Ils veulent les décourager de vivre ici, et nous, les associations, de les aider.* » Le 16 décembre, la ville a ainsi installé, à la demande du gouvernement, des rochers aux abords d'un camp, en condamnant l'accès aux associations. Sur le terrain juridique, les collectifs s'organisent pour répondre aux coups portés par la préfecture et la mairie. En septembre, douze associations échouaient devant le tribunal administratif à faire annuler un arrêté anti-distribution. Et le 24 décembre, la justice accordait à la ville le droit d'expulser sous les ponts de son centre-ville. « *Ce qu'ils font déjà sans base légale connue !* » s'indigne Sandra Caumel, de Human Rights Observers. Selon l'Observatoire des expulsions des lieux de vie informels, c'est le cas dans 93,73 % des expulsions à Calais et Grande-Synthe. ●

PAUL RICAUD

UNE POLITIQUE DE « DISSUASION » DÉNONCÉE À PLUSIEURS REPRIS

En 2015, puis en 2018, le Défenseur des droits constatait de nombreux manquements au respect des droits des étrangers à la frontière britannique. Le rapport établissait ainsi que les évacuations et les contrôles d'identité visaient à « dissuader » les personnes exilées d'accéder aux lieux d'aide et de s'installer. Dans l'attente de « solution d'hébergement pérenne », il recommandait que soit « garanti l'accès à la nourriture, l'eau et l'assainissement ». Un accès mis en place de manière très limitée et qui ne laisse pas entrevoir de solution durable.